

Collège du Val de Vire : "l'Éducation nationale ne respecte pas la décision de justice"

Le collectif "Non à la fermeture du collège du Val de Vire" est remonté. En envoyant un courrier erroné, l'Éducation nationale ne respecte pas la décision de justice.



Contrairement à la décision de justice, l'Éducation nationale a envoyé un courrier d'affectation erroné aux parents d'élèves de Jean-Moulin, à Vire Normandie.

Après la première victoire du collectif de défense du collège du Val de Vire, à Vire Normandie (Calvados), le temps est aux premières constatations.

Veiller à l'application de la suspension

Jeudi 9 mars, on apprenait que le tribunal administratif de Caen ordonnait la suspension de la double sectorisation et de la fusion des collèges du Val de Vire et de Mau-

pas, décidées par le département du Calvados. Un aboutissement pour les opposants à la fermeture du collège virois.

Un courrier erroné

Une semaine s'est écoulée depuis cette annonce et le collectif veille à son application. Mais les premiers couacs apparaissent. Les parents d'élèves de l'école Jean-Moulin ont reçu un courrier concernant l'affectation de leurs enfants pour la rentrée prochaine en 6e.

"Il est faux", décrivent les opposants. Le courrier indique qu'en vue d'une modification de la sectorisation, les élèves de cette école sont "affectés automatiquement au collège Maupas et doivent demander une dérogation pour intégrer le collège du Val de Vire".

"Les parents ne doivent pas prendre en compte courrier", insistent les membres du collectif. "Au pire, vous pouvez rayer Maupas et écrire Val de Vire".

[VIDEO. Vire Normandie. Lors d'une réunion houleuse, Jean-Léonce Dupont annonce « étudier » le report de la fusion d'une année](#)

"Rassurer les parents"

Le collectif entend rassurer les parents.

Ce courrier n'est pas bon. L'Éducation nationale ne respecte pas la décision de justice, qui justement suspend la double sectorisation. Le collectif "Non à la fermeture du collège du Val de Vire"

L'erreur manifeste a été remontée aux principaux intéressés, dont à Armelle Fellahi, directrice académique des services de, l'Éducation nationale (Dasen). Visiblement la rectification n'a pas eu lieu puisqu'un autre courrier a été envoyé mais qui "contient la même erreur".

"On ne sait plus si c'est une stratégie ou de l'incompétence", s'attristent les opposants à la fermeture du collège.

[Collège du Val-de-Vire : une avocate embauchée et un appel aux dons lancé par le collectif](#)

Comme à la dernière rentrée

Dans tout ça, les parents d'élèves de Jean-Moulin sont perdus. "Ils ne savent plus quoi faire, ça change tous les jours", indique Meiggie Blanc, présidente de l'APE de l'école Jean-Moulin et conseillère municipale, qui pense surtout aux élèves : "Même pour les enfants, c'est difficile de se projeter".

Le collectif le répète donc : "ne prenez pas en compte le courrier. Pour l'année prochaine, on ne change rien. Les affectations restent les mêmes qu'à la rentrée dernière".